

SNEP INFO REUNION – SNEP INFO REUNION –

SNEP FSU REUNION
Résidence les Longanis
Bâtiment C appartement 4
7 boulevard Mahatma Gandhi
97490 SAINTE CLOTILDE
0262 12 85 06
snep.reunion@wanadoo.fr
<http://blog.snep-reunion.org/>

Dispensé de timbrage Saint Denis CTCC



Le syndicat des enseignants d'EPS et des professeurs de sport



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

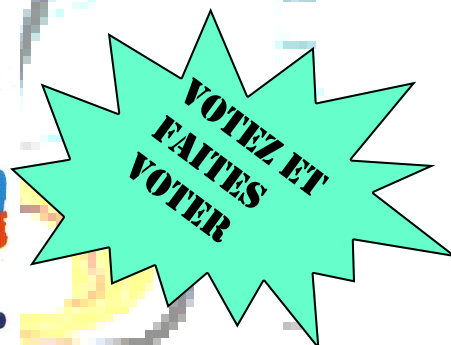
N° 39 – FEVRIER 2017

SOMMAIRE:

- Page 2 :EDITO
- Page 3 :ORGANISATION DU CONGRES
- Page 4 :COMMENT VOTER
- Page 5 :LISTE ACADEMIQUE
- Page 6&7 :RAPPORT D'ACTIVITE
- Page 8 A 11:.....THEME DU CONGRES
- Page 11 & 12:....RAPPORT FINANCIER



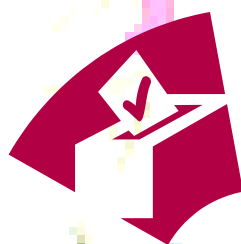
Déposé le:



Le métier au cœur

SPECIAL ELECTIONS ET CONGRES ACADEMIQUE 2017

**Soyez acteur et actrice
de votre syndicat:**



**votez et participez
au congrès**

**ATTENTION! PENSEZ A RENVOYER VOTRE
BULLETIN DE VOTE AVANT LE 14 FEVRIER!**

**DU 20 AU 22 FEVRIER AU CREPS DE SAINT DENIS
(voir modalités de vote et d'inscription au congrès dans ce bulletin)**

EDITO SPECIAL CONGRES

2017: à nous de jouer.....DEBATTONS,AGISSONS,VOTONS....

Le Congrès Académique du SNEP-FSU qui se déroulera les 20, 21 et 22 février 2017, se situe dans une période particulière. En effet, après les attentats qu'a connus le pays, le brexit et l'élection de Donald Trump aux USA, des enjeux d'importance tels que les élections présidentielles, législatives et les élections professionnelles sont à venir. A n'en pas douter, ces échéances auront un impact direct sur le devenir de notre discipline et façonneront l'exercice même de notre métier.

En 2017 DEBATTONS:

Notre congrès sera le lieu pour exprimer nos points de vue, nos doutes, nos interrogations, nos exigences et nos espoirs pour l'EPS, la fonction publique et une société émancipatrice.

Mais nos établissements seront aussi le lieu d'échanges avec les autres disciplines et les parents d'élèves.

En 2017 AGISSONS:

A l'heure où l'EPS est clairement attaquée (disparition du DNB, programme insipide) il est possible d'agir :

- en participant tout d'abord activement à la campagne DNB « Je veux que ma note compte » lancée par le SNEP.

- en participant au congrès académique, pour une EPS reconnue et un sport scolaire renforcé.

- en participant dans l'établissement à la préparation de rentrée: postes, nombres de division, projets....

bref occupons nous des DGH et de leur ventilation, c'est maintenant!

- en nous syndiquant pour la défense collective de notre discipline, pour notre métier, nos carrières, nos élèves, mais aussi pour la défense des droits obtenus grâce aux luttes passées.

En 2017 VOTONS:

Dans un moment fortement porteur de possibles régressions sociétales, humaines, chargé d'incertitudes, nous porterons notre conception du syndicalisme : informer, rassembler et mobiliser les collègues pour porter les propositions élaborées **ensemble**, contribuer à donner aux équipes EPS les moyens de résister et d'agir localement afin de peser sur les choix. Il est impératif d'assurer le renouvellement et l'élargissement des collectifs militants afin de permettre la construction de la vie syndicale réunionnaise.

En votant dès la réception de ce bulletin, vous donnerez votre avis sur la politique syndicale du SNEP tant au niveau national qu'au niveau local.

Et bien sûr, votre voix comptera au niveau politique (présidentielle, législative,) pour ou contre les politiques d'austérité, pour ou contre un renouveau du dialogue citoyen, l'enjeu étant de proposer des alternatives. C'est en menant le débat et en donnant de la voix que l'on montrera que ces alternatives sont possibles, que plus de démocratie et de solidarité peuvent sortir des urnes.

Et pour 2017 une, deux, trois résolutions :

Je me syndique, j'agis pour la discipline ,je vote pour les orientations du SNEP!

Catherine Duriez & Damien Laude



Organisation du congrès académique

Lundi 20 février

- 09h00-09h30 : accueil des congressistes
- 09h30-11h00 : accueil et intervention des invités
- 11h00-11h45 : présentation du rapport financier et du rapport d'activité.
- 11h45-12h15 : présentation des thèmes, répartition des commissions
- 12h30-14h00 : repas
- 14h00-17h00 : travail en commissions sur les thèmes du congrès national

Mardi 21 février

- 9h00-12h00 : travail en commissions
- 12h00-13h30 : repas
- 13h30-14h00 : présentation des résultats des votes
- 14h00-14h30 : désignation des responsables académiques et organisation du bureau
- 13h30-16h30 : débat et vote en plénière sur les thèmes

Mercredi 22 février

- 9h00– 11h00 : débat et vote en plénière sur les thèmes
- 11h00– 12h15 : débat sur les actions du SNEP Réunion en cours et à venir
- 12h15– 12h30 : clôture du congrès

THEME 1

Quelles Alternatives solidaires, économiques, sociales et environnementales ?

THEME 3

Des personnels formés, respectés, revalorisés

THEME 2

Quel projet alternatif du SNEP-FSU pour l'école, l'EPS et le Sport Scolaire, le sport ?

THEME 4

Améliorer l'outil syndical SNEP-FSU pour renforcer l'engagement dans les luttes et dans notre syndicalisme de transformation

Le congrès académique du SNEP se tiendra statutairement en 2017 du 20 au 22 février. Il précèdera le congrès national du 13 au 17 mars à La Grande Motte (34). La période d'élections syndicales qui s'ouvre verra le renouvellement de l'ensemble des responsables du SNEP tant au niveau académique que national. C'est donc un moment fort de la vie du syndicat. Par l'expression de son vote, chaque syndiqué(e) assume sa responsabilité dans le fonctionnement démocratique du syndicat. Ces élections doivent être l'occasion d'un renforcement de notre force militante, d'un approfondissement de notre réflexion sur les revendications de notre profession.

Deux scrutins groupés :

1 Le scrutin académique :

- rapports d'activité et financier académique
- élection du bureau académique

2 Le scrutin national :

- rapports d'activité et financier nationaux,
- élection du bureau national, élu au scrutin de liste proportionnel.

Qui vote ?

Tous les collègues syndiqués au titre de l'année scolaire 2016/2017 au jour de l'A.G. chargée du dépouillement et convoqués par les secrétaires académiques du SNEP.

Quand voter ?

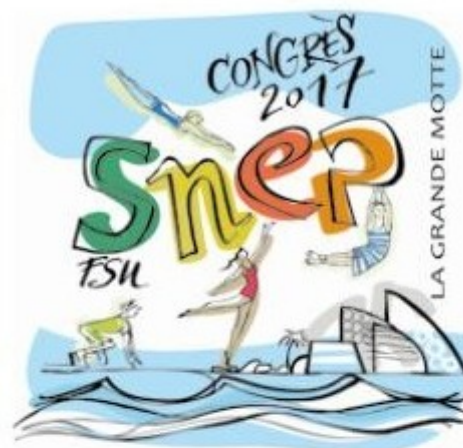
- Dès maintenant, en envoyant votre vote grâce à l'enveloppe présente avec le reste du matériel de vote, dans ce bulletin
- En remettant votre vote à un collègue participant à la commission de dépouillement des votes.
- En déposant votre vote au local du SNEP

Comment voter ?

Voir ci-contre

Période de vote :

Du 05 au 14 février, la commission de dépouillement est fixée au jeudi 16 février à 10H



Bulletin de vote La Grande Motte



Enveloppe bleue



Enveloppe mandat

SNEP INFO REUNION – SNEP INFO REUNION –

ELECTIONS 2017 BUREAU DU SNEP FSU REUNION LISTE D'OUVERTURE ET D'ACTION

NOM	PRENOM	ETABLISSEMENT
BARTHERE	GENEVIEVE	COLLEGE LA MONTAGNE
BEAUR	CATHERINE	LYCEE J. DE RONTAUNAY
BESTAUX	CAROLE	LYCEE HOTELIER LA RENAISSANCE
BILLY	CANDICE	COLLEGE DE MONTGAILLARD
BOUILLOUX LAFONT	NATHALIE	COLLEGE DU BERNICA
CAQUELARD	BENOIT	COLLEGE DE MONTGAILLARD
CHAISE	JEAN BAPTISTE	LYCEE DE L HORIZON
CHEVALIER	JACQUES	TZR
COULOMBIER	PAUL	COLLEGE CHEMIN MORIN
DARNAND	LYNDA	COLLEGE BEAUSEJOUR
DEHAIS	CAMILLE	COLLEGE LES DEUX CANONS
DELAPLACE	LAURENCE	COLLEGE LIGNE DES BAMBOUS
DEMURE	STEPHANE	COLLEGE JEAN ALBANY
DURIEZ	CATHERINE	LYCEE MARIE CURIE
FERNANDEZ	JEAN YVES	LYCEE MAHATMA GANDHI
GERARD	PHILIPPE	COLLEGE HEGESIPPE HOAREAU
JAUNET	BENOIT	LYCEE PATU DE ROSEMONT
LAUDE	DAMIEN	LYCEE AMIRAL PIERRE LACAZE
LE GUILLOUX	ANOUK	DJSCS REUNION
LE MERRER	YOLANDE	LYCEE PAUL MOREAU
MASSIAU	VALERIE	COLLEGE DE MONTGAILLARD
MAURICE	ANTOINE	COLLEGE BEAUSEJOUR
PAYET	JEAN FREDERIC	COLLEGE AMIRAL BOUVET
PAYET	SANDRA	COLLEGE AMIRAL BOUVET
PENITOT	JACQUES	RETRAITE
PIDEBOIS	JEAN FRANCOIS	LYCEE LISLET GEOFFROY
PLU	MYLENE	LYCEE EVARISTE DE PARNY
PROCHASSON	BENOIT	LYCEE BOISJOLY POTIER
PRUD HOMME	MATTHIEU	LYCEE PAUL MOREAU
RENARD	THIERRY	COLLEGE ANTOINE SOUBOU
RICHEUX	JEAN- JACQUES	LYCEE MAHATMA GANDHI
ROGER NOEL	FREDERIC	LP FRANCOIS DE MAHY
ROSSILLE	CHRISTIAN	LYCEE BEL AIR
ROULLOT	MICHEL	RETRAITE
SABY	HERVE	COLLEGE LES AIGRETTES
SAINT LU	MANUEL	COLLEGE ALBERT LOUGNON
SOULET	EMILIE	COLLEGE JULES REYDELLET
TSIAMPALIDIS	DAVID PHILIPPE	COLLEGE JOSEPH BEDIER
VABOIS	LAURENT	COLLEGE ALBERT LOUGNON
WALLERAND	DIDIER	COLLEGE HENRI MATISSE
YU-KUI	FABIENNE	COLLEGE GASTON CROCHET

RAPPORT D'ACTIVITE - 2013/2016

SYNDICALISATION :

Signe de la confiance que vous nous accordez, le taux de syndiqué(e)s du SNEP-FSU Réunion a régulièrement progressé sur ces trois dernières années : 33,5% en 2014, 35,1% en 2015 et 35,9% en 2016.

Il est à noter qu'outre une trentaine d'anciens et nouveaux adhérents qui nous rejoignent chaque année, la quasi totalité des collègues stagiaires et plus de 30% des contractuels nous font confiance.

Ces bons résultats sont la conséquence d'un travail permanent mené à tous les niveaux par les militants du SNEP.

VIE SYNDICALE

Dans un objectif de formation des membres du bureau et/ou des commissaires paritaires, le bureau académique a fait le choix d'envoyer des militants sur des stages, colloques et Conseil Délibératifs Nationaux. Sur cette mandature, environ une dizaine de collègues ont été formés dans l'objectif de renforcer le bureau académique.

Au plan local, chaque année un stage "entrée dans le métier" est dédié aux collègues stagiaires. Des journées d'études thématiques (APPN, Sport scolaire, Natation...) ont également été organisées afin de réfléchir, débattre, proposer des outils pour améliorer les conditions de l'enseignement de l'EPS.

En 2015, nous avons eu le plaisir d'accueillir un Secrétaire national, Polo LEMONNIER, Responsable du secteur Corpo et Mutations. Celui-ci a animé un stage de formation sur deux jours pour les commissaires paritaires académiques ainsi qu'un stage corpo/mutations pour l'ensemble des collègues.

En 2016, le SNEP Réunion a organisé un congrès d'étude sur la problématique des nouveaux programmes et du DNB en présence de Benoit HUBERT, Secrétaire Général du SNEP.

Chacune de nos manifestations a regroupé plus de 80 collègues, signe du dynamisme du SNEP Réunion et de l'intérêt des collègues au sujet des problématiques qui touchent notre discipline et l'Ecole plus généralement.

Communication :

Avec une moyenne de 4 bulletins académiques par an, le SNEP Réunion vous tient régulièrement informés de nos problématiques locales ou nationales.

La mise en place du nouveau site qui cumule 30 000 vues en 3 ans, l'utilisation des réseaux sociaux (Face Book), l'envoi par mail de lettres flash info et les mises à jour du site, sont autant de vecteurs qui permettent une grande réactivité de notre action syndicale.

SPORT SCOLAIRE

Lors du renouvellement des représentants élus des AS au CR UNSS qui s'est déroulé en 2016, le SNEP a participé à la constitution de la seule liste en présence "Le Sport Scolaire, un droit pour toutes et pour tous". A noter que sans la mobilisation des militants du SNEP, cette élection n'aurait certainement pas eu lieu.

Le SNEP, membre de droit du CRUNSS participe activement à toutes les réunions de cette instance. Ses représentants ont à plusieurs reprises vivement interpellé le rectorat sur le fonctionnement du Service Régional et les difficultés rencontrées par les AS.

EMPLOI

Calibrage et mutations intra académique :

Depuis 2009, l'académie de la Réunion n'a pas connu d'augmentation de son calibrage à la hauteur de ses besoins à la différence de la quasi totalité des autres académies. Sur la base de ce constat, le bureau académique et les commissaires paritaires, ont mené un travail pour collecter des informations afin d'identifier les postes cachés ainsi que les heures supplémentaires pour augmenter et améliorer les possibilités de mutation. Ce travail, initié depuis plus de 15 ans, permet chaque année la création et l'injection de nouveaux postes au mouvement intra académique.

RAPPORT D'ACTIVITE - 2013/2016

La problématique des remplacements :

En dépit du choix de l'administration, contesté par l'ensemble des organisations syndicales, de réduire le nombre de zones de remplacement de 5 à 2, le SNEP, fort de sa connaissance du terrain et de son expertise, a clairement démontré que l'EPS reste une discipline très déficitaire avec un taux de remplacement extrêmement faible voire inexistant pour la zone Nord/Est. La conséquence se traduit par un recours massif à des personnels contractuels. Le bureau académique a fait le choix d'accompagner ces personnels dont les droits ne sont souvent pas respectés (contrats, fiche de paie, emploi du temps, forfait AS, complément de service...) et ce n'est pas le fait d'un hasard si 35% d'entre eux sont adhérents au SNEP.

CORPO

A l'heure d'une profonde réforme de nos grilles d'avancement, de rémunération et du système d'évaluation, il n'est pas inutile de rappeler que dans chaque CAPA, les commissaires paritaires du SNEP sont force de proposition pour améliorer les possibilités de promotions.

...ET FAIRE RESPECTER VOS DROITS (mutation, avancement, santé...).

LA FSU

Au sein de la FSU, le SNEP prend pleinement part à toutes les instances que ce soit dans les conseils délibératifs et les bureaux exécutifs. A noter la remarquable participation de nos adhérents (plus de 70% de votants) lors des dernières élections internes de la FSU. Signe de l'intérêt que nous portons à la Fédération, Benoit Caquelard, actuel Trésorier académique du SNEP, assure un Co-secrétariat avec Marie Hélène DOR du SNES, au sein de la Section Départementale.

Par ailleurs, nous siégeons :

- au CTA (Comité Technique Académique) pour notamment défendre nos postes
- au CEN (conseil de l'éducation), sur la politique éducative en général
- au CHSCTA, où nous avons le secrétariat, Catherine Duriez siégeant au titre de la FSU.

Cela aura permis de faire avancer certains dossiers, de mettre notamment la question des RPS (risque psychosociaux au centre des débats, d'inscrire et de finaliser la question des conditions de travail en milieu tropical, (chaud, humide et à rayonnement solaire élevé). Le chemin est encore long pour une véritable prise en compte de nos conditions de travail comme le montre encore une fois le passage en force par le Recteur du nouveau calendrier scolaire, sans une véritable concertation avec les organisations syndicales.

Le CHSCTA aura également permis :

- de constituer un groupe de travail sur les agressions,
- de lancer des visites et des enquêtes

AUDIENCE RECTORALE

Au cours de ses trois ans, le SNEP a rencontré à plusieurs reprises l'administration : Recteur, Secrétaire Général, IPR, DRH. Il NOUS faut encore ET TOUJOURS souligner que nous sommes les seuls à intervenir pour défendre la discipline et les collègues d'EPS : installations sportives, respect des horaires et du forfait AS, savoir nager...

Nous sommes également intervenus dans le cadre des audiences fédérales pour dénoncer le manque de personnels dans notre académies et certaines dérives managériales notamment dans les REP+, contester la réforme du collège, la mise en place des nouveaux programmes et du DNB.

En conclusion, de notre champ spécifique à l'Ecole plus généralement, le SNEP FSU Réunion a été de tous les combats et la confiance que vous nous avez accordée par vos adhésions ainsi que lors des élections professionnelles en sont la preuve concrète!



Thème 1

QUELLES ALTERNATIVES SOLIDAIRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES ?

Ce thème vise à éclairer les conséquences des orientations politiques et idéologiques, mais aussi, en quoi les questions spécifiques propres à l'EPS permettent d'appréhender des problématiques plus générales, économiques et budgétaires, sociales et sociétales. En quoi le syndicalisme de transformation sociale progressiste porté par le SNEP et son corpus revendicatif (démocratisation de l'école, réussite et émancipation de tous les jeunes, les questions relatives au sport, à l'EPS et au sport scolaire...) s'inscrit dans un processus alternatif aux approches dominantes ?

Analyse très synthétique du contexte

Les crises (financière, économique, sociale, climatique et écologique, migratoire et démocratique) font des ravages sur le « vivre ensemble ». Les inégalités sociales (paupérisation, précarité et chômage pour un grand nombre de nos concitoyens et accumulation de richesses pour quelques-uns) se creusent. Le logement, l'emploi des services publics, la protection sociale (santé, famille, retraite, ...), sont des préoccupations majeures des français. Le choix d'une politique libérale assortie de budgets d'austérité pour répondre au dogme d'une maîtrise et de la réduction de la dépense publique, ne fait qu'accentuer les difficultés. Nombre d'indicateurs, conférences et rapports, montrent que cette politique « capitaliste » n'est pas la bonne. De même, l'idéologie dominante, avec ses relais médiatiques, assenant le primat de l'individu, sa responsabilité première et la nécessité de la concurrence, malmène et travaille nos comportements et nos façons de penser. Ceci, dans un contexte d'élections présidentielles et législatives, avec une montée des idées d'extrême droite qui met à mal la démocratie. Tout cela impacte le sport, l'EPS, le sport scolaire et celles et ceux qui les animent au quotidien. Mais le mouvement social et citoyen n'est pas resté sans réaction face à ces problématiques et s'est mobilisé à de nombreuses reprises (COP21, TAFTA, NDDL, Sivens, loi travail/nuit debout,...). Les alternatives, même si elles manquent de visibilité, existent (cf. docu « Demain »). S'emparer de ces débats pour dégager des pistes pour l'action syndicale est un des enjeux de notre congrès.

Propositions d'entrées dans le débat autour de mises en tension de termes qui nous confrontent à l'idéologie dominante et aux enjeux actuels

- **Coût / investissement** : la logique dominante (cf. OCDE par ex) aborde les questions scolaires à partir de la notion de coût (d'un lycéen par ex) et non en termes d'investissement (que « rapporte » à un pays la formation de toute une génération ?). L'EPS, avec son sport scolaire, sont-ils un luxe ou une nécessité ? (35 000 enseignants ; UNSS = 5 000 ETP) ?
- **Privatisation / Socialisation** : au quotidien chacun d'entre nous rencontre, parfois à son insu, des éléments d'une privatisation rampante (E-Cotiz, Pronote, Teach for France...). Le service public, à l'échelon national, est-il encore une alternative ? A quelles conditions ?
- **« Management » / démocratie** : la citoyenneté fait l'objet d'une attention particulière au sein de l'école (domaine 3 du socle). Dans le même temps, les enseignants sont confrontés à une mise en conformité avec des décisions contraires à ce qu'ils ont pu exprimer lors des diverses consultations (socle, programmes). Le « dialogue social » n'épouse ni la démocratisation professionnelle, ni la démocratie sociale. Le « new management » est-il compatible avec la démocratie et les finalités progressistes de celle-ci ?



- **Croissance et consommation / ressources et crises écologiques** : l'EPS et le sport sont confrontés à cette problématique. Il y a d'abord la question des produits, de leur conception, de leur production (installations sportives, matériels pour la pratique,...), mais aussi celle des activités pratiquées (respect de l'environnement), notamment lors des grands événements sportifs internationaux. Quelles voies pour une EPS, un sport et plus globalement une société plus responsable ? Cette mise en tension questionne également l'activité humaine de manière générale : rapport temps de travail / temps libre comme marqueur d'une conception de la société. Elle pose la question de l'émancipation du travail et du développement d'une politique des loisirs comprenant le sport.
- **Communautarisme / culture commune** : les questions sociétales réactivées notamment par les attentats, mais aussi par la politique internationale de la France, vont traverser la campagne des présidentielles. L'École fera partie des enjeux avec en particulier, l'apprentissage du « vivre ensemble » intégré aux finalités (par exemple dans les programmes EPS). Les mandats de la FSU pour la recherche de solutions pacifiques aux conflits, pour une culture commune laïque, pour un « tous éducatibles », s'opposent aux approches militaires, sécuritaires, utilitaristes et communautaristes de tous ordres. Le sport, l'EPS, le sport scolaire, sont ciblés comme des moyens privilégiés. Doivent-ils jouer un rôle et comment ? De même, le choix d'aller vers une république des territoires (ou fédérale) est-il l'outil pertinent de luttes contre les inégalités et pour construire du commun sur un pays ?

Questions Sport :

Sport spectacle – marchand / sport pour tous et de loisir. s'opposent-ils ou sont-ils de même filiation et servent-ils la démocratisation et l'émancipation ? Les JOP ne portent-ils pas cette tension entre événements multisports avec les 7 principes (valeurs) de l'olympisme et enjeux commerciaux, économiques et politiques ? Quelles politiques sportives doivent-elles être développées et à quels niveaux (Etat, Région,... privé) ? ■

Thème 2

QUEL PROJET ALTERNATIF DU SNEP-FSU POUR L'ÉCOLE, L'EPS ET LE SPORT SCOLAIRE, LE SPORT ?

Préambule

Les travaux des assemblées départementales, des congrès académiques, puis du congrès national se déroulent dans un contexte où :

- L'institution tente d'imposer un climat général où les questions de fond n'auraient plus lieu d'être posées (« c'est voté, adopté ; cela s'impose à vous ») et où les personnels n'auraient pas d'autres alternatives que de mettre en place des mesures (réforme du collège, programmes EPS, DNB) qui, en contradiction avec les indications fournies par les différentes consultations, leur ont été imposées.
- Les forces politiques dévoilent leurs projets politiques au cours de la campagne des élections présidentielles de 2017.

Le travail engagé par le SNEP-FSU depuis plusieurs années doit donc connaître une nouvelle étape, importante, de formalisation de son projet global et spécifique permettant à ses militant.es, et, plus largement à toute la profession, de s'exprimer et d'intervenir en tout lieu et à toute occasion.

Pour mener à bien ce travail collectif d'élaboration, la direction nationale a considéré qu'il fallait centrer notre réflexion sur les points qui nous semblent stratégiquement déterminants à traiter dans le contexte actuel.

La proposition qui est faite prend la forme de 4 entrées dans le débat, non hiérarchisées en importance ou en ordre de traitement, formant un ensemble à même d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés.

1^{ère} entrée : L'Éducation est-elle encore nationale ?

Nous proposons de repérer sur cet axe de tension les éléments du rapport de force :

- Qu'est ce qui contribue à faire éclater le caractère national du service public d'éducation ?
- Et simultanément quels sont les éléments qui s'opposent et contrarient cette dérive ?

2^{ème} entrée : L'École est-elle organisée pour faire réussir ceux qui n'ont que l'école pour apprendre ?

Il s'agit de questionner l'origine des inégalités et de repérer les éléments antagonistes qui secouent aujourd'hui l'école, ceux qui contribuent à mettre à distance de la réussite scolaire les enfants des milieux populaires, et simultanément ceux qui contribuent à faire de la démocratisation une « utopie encore réaliste ».

3^{ème} entrée : quelle articulation entre réussite scolaire et formation d'élèves « physiquement et socialement éduqués » ?

Tout le monde se réclame de la réussite scolaire. L'école « du socle », de la « bienveillance », est présentée comme LE mo-

dèle. Or, ces approches font passer au second plan la question des contenus. Elles frappent de plein fouet l'EPS. N'y a-t-il pas urgence à replacer la question de contenus exigeants au cœur de notre problématique syndicale ?

4^{ème} entrée : quelle contribution de l'éducation physique et sportive et du « sport scolaire » à un sport et un art éducatifs ?

Au moment où tout le monde clame les vertus du sport (candidature Paris JO 2024) sans par ailleurs s'interroger sur les dérives dont il est l'objet, l'EPS et le sport scolaire peuvent-ils, doivent-ils être porteurs d'une conception du sport ? De quelle conception singulière de la formation artistique peuvent-ils être porteurs ? ■





Thème 3

DES PERSONNELS FORMÉS, RESPECTÉS, REVALORISÉS

Notre congrès national se déroule dans un contexte particulier, puisque nous serons en pleine phase politique (présidentielle et législatives) ; il est donc essentiel de porter à ces occasions la question de la situation des personnels.

Depuis notre dernier congrès, nous aurons obtenu des avancées significatives dans un certain nombre de domaines à travers le chantier métier (statut et reconnaissance des missions) et dernièrement, concernant la revalorisation des carrières à travers la mise en place du protocole PPCR.

En parallèle de ces évolutions positives sur la reconnaissance de nos métiers, les ministères engagent des réformes qui impactent sérieusement le sens du métier, alourdissent la charge de travail et accentuent la souffrance au travail (contenu du métier, développement des tâches périphériques au cœur du métier, rapport aux hiérarchies,...). Par ailleurs, les évolutions structurelles de l'organisation de l'État à travers le 3ème volet de la réforme territoriale risquent d'avoir des incidences sur les personnels et doivent nous interpeller sur différents champs, notamment la question des recrutements et de la mobilité.

Sous des formes particulières, des évolutions de même type frappent les personnels du ministère des sports.

Il reste donc des questions de fond auxquelles nous attendons toujours des réponses et sur lesquelles il convient de poursuivre et amplifier notre activité pour, d'une part garantir aux personnels une véritable reconnaissance de leurs métiers mais, au-delà, pour assurer l'amélioration du service public.

Nous ne reprendrons donc pas dans ce congrès l'ensemble de notre corpus revendicatif (dont vous disposerez d'une synthèse), mais nous appelons les congrès départementaux et académiques à se saisir d'un certain nombre de sujets, que le secrétariat national a jugé nécessaire de retravailler, au regard des évolutions et de la situation actuelle.

A) Carrière :

Quelles sont les appréciations du contenu du protocole PPCR ? Mesures positives, négatives et quelles perspectives d'améliorations ?

- Quels place, rôle et fonction doit avoir l'évaluation ?
- La classe exceptionnelle : une avancée pour la carrière de tous ou un nouvel instrument de management au détriment des solidarités professionnelles ?
- Quels sont les obstacles pour l'égalité salariale Femme-Homme ? Quelles attentes et évolutions pour rendre effectif cet engagement prévu par la loi ?

B) Rapport aux hiérarchies :

Quelles évolutions dans le rapport des personnels avec les hiérarchies ?

- Le conseil pédagogique est-il un nouvel échelon hiérarchique ? Pour éviter cette dérive, quelle activité développer à son égard ?
- Les orientations actuelles (liaison FPC - avancement dans la carrière..)

conduisent-elles à améliorer « l'efficacité » des personnels dans l'exercice de leurs missions ?

C) Formation :

- La FPC est-elle un outil au service de la professionnalité des enseignants ou trop souvent un outil au service du management et du pilotage des réformes ?
- En formation initiale, le gouvernement souhaite que les étudiants soient devant les élèves dès la première année de master. Comment mieux articuler préparation au concours, master et préparation au métier ?

D) Conditions de travail et fin de carrière :

- Nous demandons le retour à un dispositif de cessation progressive d'activité. Au-delà, quels aménagements seraient à même de permettre de prévenir les dégradations subies tout au long de la carrière ?



Thème 4

AMÉLIORER L'OUTIL SYNDICAL SNEP-FSU POUR RENFORCER L'ENGAGEMENT DANS LES LUTTES ET DANS NOTRE SYNDICALISME DE TRANSFORMATION

Dans l'histoire, aucune conquête sociale ne s'est obtenue sans lutte, parfois avec des acquis immédiats, parfois avec des décalages dans le temps. Il en est de même pour les avancées dans notre secteur spécifique. Chaque fois, cela démontre que des réponses progressistes sont possibles, mais chaque fois aussi, leurs opposants les combattent après les avoir présentées comme impossibles, utopiques ou irréalisables. Elles peuvent aussi être remises en cause démontrant que la notion « d'acquis sociaux » peut être trompeuse voire démobilisatrice... Plus que jamais, la lutte pour l'émancipation doit se poursuivre, s'amplifier...

Si comprendre le rôle des luttes et leurs impacts est important, l'est tout autant l'engagement des hommes et des femmes dans l'action militante, que ce soit en tant qu'enseignants d'EPS ou professeurs de sport au MJS, fonctionnaires, citoyen.nes, et dans les organisations syndicales qui les animent. N'est-ce pas dans la fierté de bien faire son métier, de servir au mieux l'intérêt général, dans la conception d'une citoyenneté offensive, dans les valeurs progressistes, devant les injustices qui révoltent, que se niche la vivacité salutaire de cet engagement ?

Au travers des thèmes 1, 2, 3 nous allons définir les axes revendicatifs de notre profession. Mais ces revendications seront-elles les conquêtes à venir ou des utopies sans lendemain ? Dans un monde fait de « rapport de forces », c'est bien le poids de la mobilisation de chacun.e qui sera décisif.

Aussi, pour poursuivre sur le chemin du progrès, enchanter l'avenir, nous devons réfléchir au développement de l'engagement de toutes et tous dans les luttes et dans notre syndicalisme de transformation. C'est tout l'objet des questions qui suivent :

Comment et à quelles conditions :

- 1) agir dans mon établissement, mon service pour :
 - faire respecter ma discipline et mon métier et participer ainsi à des avancées plus larges ?
 - animer et participer aux luttes et mobilisations plus générales, nécessaires pour gagner durablement sur nos revendications spécifiques ?

- 2) agir dans mon temps professionnel (cours, intervention, sport scolaire, tutorat, élu.e au CA, ...) en étant porteur.se de propositions alternatives (pour les élèves, l'EPS, l'école, le sport, l'évolution du métier) ?
- 3) Avoir un outil syndical attractif (syndicalisation, élections professionnelles, déserts syndicaux...) qui favorise l'engagement plutôt que la délégation de pouvoir, qui cherche à démultiplier l'expertise des adhérent.es sans se perdre dans l'institutionnalisation



- 4) Ne pas développer un « syndicalisme du refus systématique », mais un syndicalisme capable en même temps de contester le négatif, tout en agissant pour des propositions alternatives, construites avec la profession ?
- 5) Favoriser la mise en activité de tous et toutes et par conséquent, la prise de responsabilités notamment des femmes, des jeunes dans le SNEP à tous les niveaux ?
- 6) Développer l'activité revendicative avec des alliés, travailler dans et avec la FSU ?
- 7) Quelles évolutions envisager et opérer,
 - qui prennent en compte l'évolution de l'organisation territoriale de l'Etat ?
 - qui permettent au SNEP de jouer tout son rôle au sein de la FSU ?
 - pour tendre à la convergence des luttes ?
 - qui intègrent la nécessaire participation au mouvement syndical européen et international ?

Chercher à améliorer l'outil syndical SNEP-FSU, pour améliorer et transformer la réalité professionnelle et sociale, nécessite d'analyser le contexte qui nous entoure (politique, social, économique, mondialisé) et de dégager les grandes caractéristiques de celui-ci qui sont à la fois des freins, mais aussi des potentialités au développement de l'adhésion aux idées, de l'engagement dans le militantisme, de la participation aux luttes collectives multi-formes que le SNEP impulse.

Le contexte est de plus en plus complexe et semble ne pas faciliter l'engagement, en particulier dans les luttes. Et pourtant, contradictoirement, des hommes et des femmes s'engagent au quotidien, des luttes se mènent à tous les niveaux, localement ou nationalement, spécifiques ou de secteurs, générales et pèsent sur les « décideurs ».

Quelques axes d'analyse d'un contexte :

- 1) Politiques austéritaires : amplification des inégalités/égalité pour tous ?
- 2) Instrumentalisation de la peur : xénophobie ; repli sur soi/solidarité ?
- 3) Passage en force : déni de démocratie/consultation, démocratie participative ?
- 4) Instrumentalisation des Médias : asservissement aux dogmes libéraux/outils d'informations critiques ?
- 5) Usage des Réseaux sociaux : aliénation/émancipation ?
- 6) Disponibilité sociale : temps de travail/temps syndical ?
- 7) Mondialisation : rouleau compresseur / mise en commun d'alternatives progressistes locales qui se globalisent ?

Ce contexte pouvant être lu comme autant de difficultés, mais aussi comme autant d'opportunités pour développer les solidarités et notre syndicalisme.

Les réponses apportées aux questions seront décisives pour permettre à toutes et tous de s'engager dans un processus permettant l'avancée de notre projet syndical commun. ■

RAPPORT FINANCIER 2013/2016

Le congrès du SNEP qui se tient tous les trois ans est l'occasion de présenter le bilan financier.

Fort de ses plus de 35% de syndiqués, le SNEP Réunion doit utiliser au mieux les ressources financières afin de former et informer la profession à travers des stages, journée d'études, publications... Et également être disponible pour répondre aux collègues.

Il est toujours utile de rappeler que le fonctionnement du SNEP repose exclusivement sur les cotisations, c'est pourquoi la syndicalisation est déterminante pour l'efficacité de l'action syndicale. Appeler les collègues à rejoindre le SNEP, c'est la garantie de rester dans le cercle vertueux : plus de syndiqués = plus de recettes = plus d'action = plus de résultats et d'efficacité = plus de syndiqués...

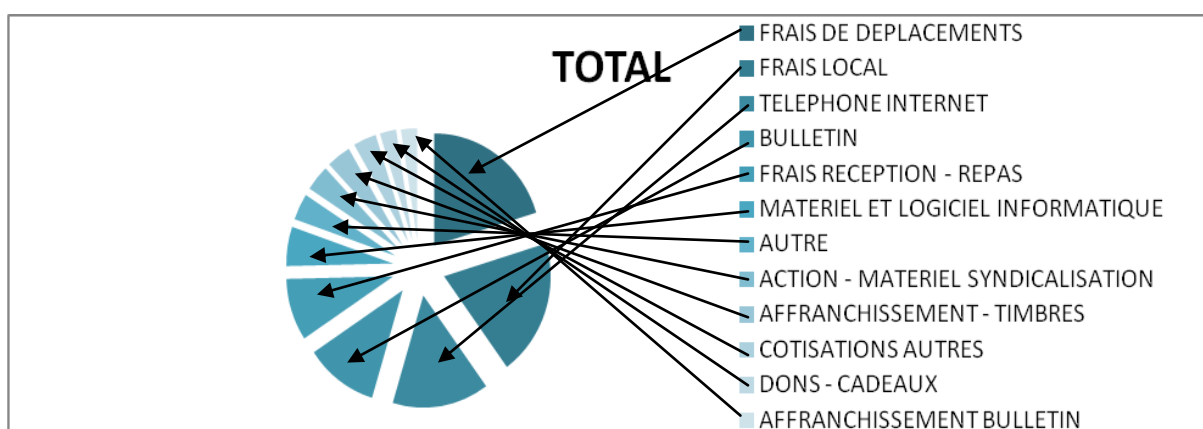
Le bilan financier global de ces 3 dernières exercices financier fait état d'un équilibre budgétaire global avec un léger déficit (-748.67 euros).

Au 01 septembre 2016, le compte bancaire du SNEP était créateur de **21488.24 euros**.

Benoit Caquelard - trésorier académique

2013/2014		2014/2015		2015/2016		TOTAL	
RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	DEPENSE	RECETTE
66809,28	66385,57	70236,47	73093,31	70222,78	68538,32	208017,2	207268,53

REPARTITION DES POSTES DE DEPENSE



EVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSE	2013/2014	2014/2015	2015/2016	TOTAL
COTISATIONS REVERSEES AU NATIONAL	38812,9	41136,7	43306,0	123255,7
FRAIS DE DEPLACEMENTS	2722,1	8019,1	3566,9	14308,1
ENTRETIEN FRAIS LOCAL	5913,0	3496,4	4523,6	13933,0
TELEPHONE INTERNET	4172,9	4096,6	2090,0	10359,4
BULLETIN	2860,0	2968,5	1985,6	7814,1
FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	1784,6	2115,8	2404,8	6305,2
MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE	761,5	1234,3	2012,9	4008,7

Transparence financière :

Depuis la mise en application de la loi sur la transparence financière (2010), l'ensemble des comptes est intégré à la comptabilité du siège national. Celle-ci est contrôlée et vérifiée par un expert-comptable, les comptes sont ensuite certifiés par un commissaire aux comptes et publiés au Journal Officiel.